



**Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi le 3 avril 2017**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce troisième (3^{ème}) jour d'avril deux mille dix-sept (2017) à dix-neuf heures trente (19h30), au 12 rue de l'Église, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Mesdames:	Hélène Laboissonnière, maire Guylaine Pelletier, conseillère siège 1
Monsieur :	Yvan Bouchard, conseiller siège 2 Siège 3 vacant
Monsieur :	Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame :	Léda Villeneuve, conseillère siège 5
Monsieur :	Gilles Gagnon, conseiller siège 6

Formant quorum sous la présidence de Madame Hélène Laboissonnière maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Madame le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mars 2017
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
6. Correspondance
7. Gestion Financière
 - 7.1. Factures du mois
 - 7.2. Demandes de dons et commandites
8. Administration
 - 8.1. URLS soutien financier – Comité de développement rural
 - 8.2. Nomination – Chargé(e) de projets
 - 8.3. Affectation – Entretien de l'Hôtel de Ville
 - 8.4. Affectation – Parc intergénérationnel
 - 8.5. Affectation – Dépense relative à la rénovation cadastrale
 - 8.6. Affectation – travaux publics
 - 8.7. Affectation – Pont couvert
9. Hygiène du milieu
 - 9.1. Appel d'offres - Collecte, transport, disposition et traitement de boues de fosses septiques 2017-2018-2019
10. Loisirs et culture
 - 10.1. Appui municipal au programme Accès-Loisirs Kamouraska
11. Varia
12. Période de questions
13. Prochaine séance de travail
14. Prochaine séance ordinaire
15. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER MARS 2017		
ACTUEL CONSEIL INC.	Intervention urgence pont couvert	3 679.20 \$
AGRO ENRIRO LAB	Alalyses TEU	49.44 \$
APF JÉRÔME DUBÉ	Déneigement édifice mun.	201.21 \$
AQUATECH	Honoraires professionnels	1 637.74 \$
BURO PLUS	Contrat de service + InfOnésime 04-2017	159.43 \$
CLAUDINE PETIT THIBOUTOT	Achat PNHA	43.08 \$
DL SERVICES D'ENTRETIEN	Ménage salle	1 106.64 \$
DOYON CUISINE INC.	Achat PNHA	7 673.75 \$
DUMAIS, GUYLAINE	Achat PNHA	1 211.23 \$
DUMAIS, GUYLAINE	Frais de déplacement 19-01 au 30-03	66.83 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	4.00 \$
FQM	Formation	241.45 \$
GARAGE J.C. HUDON	Quincaillerie sentiers	45.53 \$
GARON, LEVESQUE NOTAIRES	Dissolution Fond Loisirs	599.02 \$
HELENE LABOISSONNIÈRE	Frais de déplacement	90.40 \$
KAMCO CONSTRUCTION	Réparation pont couvert	7 332.62 \$
MRC KAMOURASKA	Q-P 1/2	18 704.00 \$
MRC KAMOURASKA	Livre Le Kamouraska	440.00 \$
PG SOLUTIONS	Formation	196.61 \$
PROMOTION KAMOURASKA	Partenariat comm. 2017	1 388.00 \$
RDL TELECOM	Support mural	20.70 \$
ROBICHAUD, GÉRARD	Frais déplacement PNHA	136.80 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	Tonnage fév. 2017	154.50 \$
STEVE MARTIN	Contrat ent. mén. Réso 200-2016	600.00 \$
TANGUAY	Achat PNHA	1 954.54 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage fév. 2017	1 606.84 \$
	Sous-total	49 343.56 \$
CONSTRUCTION MF GAGNON	CH. 004093	42 149.83 \$
PETITE CAISSE	CH. 004094	52.80 \$
BELL CANADA	418-856-3018	179.69 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	35.02 \$
HYDRO QUÉBEC	Bio-fosse	603.21 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	233.09 \$
HYDRO QUÉBEC	Garage	45.82 \$
HYDRO QUÉBEC	Loisirs	468.04 \$
HYDRO QUÉBEC	Hôtel de ville et salle	1 905.46 \$
HYDRO QUÉBEC	Station de pompage	87.90 \$
SAAQ	Immatriculation	371.10 \$
VISA	Frais de poste, antivirus	111.30 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2017-03-31	4 134.03 \$
SALAIRES NETS DES ÉLUS	Au 2017-03-31	4 223.96 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2017-03-31	2 782.04 \$
GRAND TOTAL		106 726.85 \$

Rés.066-2017 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.067-2017 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Pelletier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour

ADOPTÉE

Rés.068-2017 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2017

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017

Coût des travaux de restauration au Pont couvert en 2008 : 214 679 \$

CORRESPONDANCE

Polyvalente de La Pocatière, souscription gala pléiade
La Traversée, demande de commandite, grand défi 3 heures de spinning
L'Arc-en-ciel du cœur, invitation souper du 25^e anniversaire
Municipalité de Sainte-Louise, Règlement du plan d'urbanisme
Réseau Biblio, avis identifiant le représentant municipal et le responsable de la bibliothèque lors de l'assemblée générale
Centre D'action bénévole, phase 2 de Voisins solidaires du Kamouraska
Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, avis de demande relative à un permis
L'Entraide Pascal-Taché, invitation au souper de financement annuel
Bibliothèque le Colibri, don à la municipalité d'un projecteur et d'un ordinateur portable
PME inter notaire, dissolution du Fonds d'aide aux loisirs, honoraires
Député Bernard Généreux, félicitations
Débroussaillage R.B., offre de services
MRC de Kamouraska, projet de contrôle des castors nuisibles
Commission scolaire, indexation des protocoles d'entente zones dangereuses

Gestion financière

Rés.069-2017 Factures du mois

Il est proposé monsieur le conseiller Yvan Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le paiement des comptes du mois de mars 2017 au montant de **106 726.85\$**.

ADOPTÉE

Rés.070-2017 Demandes de dons et commandites

Après étude des demandes reçues,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité retienne les demandes suivantes :

Polyvalente La Pocatière, Gala pléiade, 50\$
La Traversée, Grand défi 3 heures de spinning, 50\$

ADOPTÉE

Administration

Rés.071-2017 URLS soutien financier – Comité de développement rural

Attendu qu'une demande de soutien financier fut déposée à l'URLS par le Comité de développement rural dans le cadre de l'activité Loppett;

Attendu que l'URLS a répondu favorablement en émettant un chèque de 150\$ libellé au nom de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité émette un chèque au montant de 150\$ libellé au nom du Comité de développement rural.

ADOPTÉE

Rés.072-2017 Nomination – Chargé(e) de projets

Suite à l'appel de candidatures pour combler le poste de chargé(e) de projets;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal nomme monsieur Grevisse Ilumbu M'pal au poste de chargé de projets à compter du 3 avril 2017 pour une période de probation se terminant le 3 juillet 2017. Le salaire et les conditions de travail seront fixés par contrat.

ADOPTÉE

Déclaration au registre pour les dons, marques d'hospitalités et autres avantages

Le maire déclare avoir reçu une somme de 150\$ de la Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière en guise de reconnaissance pour son implication.

Rés.073-2017 Affectation – Entretien de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'affecter une somme de quinze mille dollars (15 000\$) provenant de l'excédent de fonctionnement 2016 pour l'entretien de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

Rés.074-2017 Affectation – Parc intergénérationnel

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Pelletier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'affecter une somme de sept mille quatre cent trente-sept dollars (7 437\$) provenant de l'excédent de fonctionnement 2016 pour la réalisation du Parc intergénérationnel.

ADOPTÉE

Rés.075-2016 Affectation – Dépense relative à la rénovation cadastrale

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'affecter une somme de dix-sept mille six cent seize dollars (17 616\$) provenant de l'excédent de fonctionnement 2016 pour acquitter la dépense relative à la rénovation cadastrale;

Que cette facture prévue en 2016 est toujours attendue au moment de cette résolution.

ADOPTÉE

Rés.076-2017 Affectation – travaux publics

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'affecter une somme de dix mille dollars (10 000\$) provenant de l'excédent de fonctionnement 2016 au poste budgétaire travaux publics.

ADOPTÉE

Rés.077-2017 Affectation – Pont couvert

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'affecter une somme de vingt-cinq mille dollars (25 000\$) provenant de l'excédent de fonctionnement 2016 au poste budgétaire entretien et restauration du Pont couvert.

ADOPTÉE

Hygiène du milieu

Rés.078-2017 Appel d'offres - Collecte, transport, disposition et traitement de boues de fosses septiques 2017-2018-2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation -- Collecte, transport, disposition et traitement de boues de fosses septiques 2017-2018-2019.

ADOPTÉE

Loisirs et culture

Rés.079-2017 Appui municipal au programme Accès-Loisirs Kamouraska

CONSIDÉRANT que des citoyens de notre communauté n'ont pas accès à une offre de loisirs sportifs et culturels en raison de leur situation de faibles revenus;

CONSIDÉRANT que l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liées à la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires, dans le cadre de la démarche COSMOSS, souhaitent mettre en place un programme Accès-Loisirs Kamouraska qui est destiné aux personnes de tous âges vivant en situation de faibles revenus ;

CONSIDÉRANT que plusieurs associations sportives et culturelles ont déjà manifesté leur désir de collaboration au programme;

CONSIDÉRANT que notre municipalité souhaite rendre accessible les loisirs aux citoyens qui la composent ;

CONSIDÉRANT que le maire/ la mairesse de la municipalité a reçu une présentation du programme au conseil des maires de la MRC le 8 février 2017;

CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska souhaite voir les municipalités s'engager en ce sens;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

D'engager la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du programme Accès-Loisirs Kamouraska et d'y verser une contribution annuelle de 25,00 \$.

ADOPTÉE

Varia

Tour de table des élus

Le maire fait la présentation du livre « le Kamouraska ». Les présidents des Comités et les élus recevront gracieusement un exemplaire du livre. Les personnes qui désirent se procurer le livre peuvent le faire en contactant le bureau municipal. Le coût du livre est de 40\$.

Période de questions (ouverture à 19h43, fermeture à 19h57)

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

Prochaine séance de travail

Lundi le 24 avril 2017

Prochaine séance ordinaire

Lundi le 1^{er} mai 2017

Rés.080-2017 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt-heures (19h58)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Hélène Laboissonnière, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales